

Organiser les élections du Comité Social et Economique - CSE

Ressources humaines

Référence de la formation : **U003**

Villes : **Colmar, Mulhouse**

Maîtrisez le processus d'organisation des élections du CSE au sein de votre entreprise.



**En présentiel ou
à distance**

Accessible

Durée : **1 jour (7 heures)**

Tarif Inter : **490 € net**

[Tarif intra sur demande](#)

Mise à jour le 15 avril 2025

Vous devez organiser les élections du Comité social et économique dans votre entreprise et avez besoin d'apports réglementaires et d'exercices pratiques ? En participant à cette formation, vous connaîtrez le cadre législatif qui entoure les élections. Vous pourrez également planifier le calendrier des élections et aurez des outils pour vous organiser.

Des apports théoriques et des exercices pratiques vous permettront de sortir de cette formation avec les outils nécessaires à la planification de vos élections professionnelles.

Objectifs de la formation

- Connaître le cadre législatif qui entoure la mise en place du CSE.
- Maîtriser les éléments de calendrier
- Connaître les règles d'organisation des élections du CSE

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Chefs d'entreprise, dirigeants, DRH et DAF, chargés des relations sociales

Pré-requis

- Aucun

Les points forts de la formation

- Intervenant spécialisé en prévention des Risques Professionnels
- Connaissance du monde de l'entreprise privée et publique
- Une large place sera donnée aux questions-réponses personnalisées

Programme de la formation

1. Comprendre les grands principes du CSE

- Comprendre la nouvelle instance représentative ? origine, enjeux, risques et opportunités
- Découvrir les responsabilités du dirigeant
- Connaître le cadre juridique (qui est concerné, quelles sont les échéances fixées par la loi...)
- Comprendre la composition du CSE
- Maîtriser le rôle des élus, durée de mandat et protection

2. Anticiper les élections

- Déclencher les élections
- Faire un rétroplanning et séquencer (élection et renouvellement : règles)
- Mettre en place la grille de effectifs et seuils : nombre d'élus

3. Déclencher le processus électoral

- Appréhender le rôle et les responsabilités du dirigeant (cadre juridique)
- Aborder les conditions pour être électeur ou éligible
- Négocier l'accord préélectoral
- Comprendre les caractéristiques du scrutin
- Etablir la liste électorale

4. Organiser le vote

- Mettre en place les modalités et le matériel (cas particulier du vote électronique)
- Gérer les incidents
- Clôturer le scrutin et dépouiller
- Mettre en pratique avec un cas en fin de vote : absence de liste, quorum atteint ou non atteint
- Etablir le procès-verbal et l'envoyer dans les délais au CTEP

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

La formation revêt un caractère théorique et pratique, elle tend à initier les représentants du personnel aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels, améliorer la santé et la sécurité ainsi que les conditions de travail et de vie des salariés dans l'entreprise.

De nombreux cas pratiques (photos, vidéos, simulations) seront ainsi traités tout au long de la formation.

Évaluation des connaissances

L'intervenant vérifie régulièrement au cours de la formation le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques à travers des exercices d'application, des simulations ou des études de cas

Organisation

Formation à distance ou en présentiel

Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis

Attestation de suivi de formation

Chiffres clés

92 %

de recommandation en 2023

90.5 %

de satisfaction en 2023

6606

nombre de stagiaires en 2023